



Dialogues interactifs
**Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de
leurs ressources en appliquant le droit international, comme la
Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**
Conférence de Lisbonne

Vos Excellences, Présidents de la commission,
Mesdames, Messieurs les Chef d'Etat et de gouvernement,
Vos excellences,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,

Le 16 juillet 2015, le groupe des dirigeants polynésiens, réunissant Samoa, Tonga, Cook Islands, Niue, Tuvalu, American Samoa, Tokelau et la Polynésie française, s'est réuni sur le site sacré de Taputapuātea pour décider d'un cap commun.

A cette occasion, nous avons marqué ensemble notre engagement pour le P.A.C.T. (Polynesia against climate threats).

Nous, les Peuples de la Pirogue, faisons face à des menaces météorologiques et environnementaux extrêmes, exacerbées par le changement climatique.

Mais ne nous voyez pas uniquement comme de petites îles, victimes de ses effets. Nous sommes également des territoires d'opportunités et de solutions.

Inspiré de nos savoir-faire traditionnels, notre peuple part du principe fort, que l'Humain fait partie de l'univers, au même titre qu'une plante, une vague, un oiseau ou un poisson. Chaque élément y tient sa place, lié les uns aux autres, tout simplement !

Dans cette vision, Fenua, notre Terre, ne peut pas être séparée de Moana, notre Océan, et vice versa. Ce qui se passe sur la Terre, va avoir des conséquences sur la Mer, et ce que l'on ressent sur la Mer, va arriver sur la Terre.

Depuis 1996, nous avons banni la pêche industrielle destructrice et interdit toute autre technique que celle de la pêche à l'hameçon dans notre ZEE.

En 2002, nous devenions le plus grand Sanctuaire des mammifères marins au monde. Depuis, il protège également toutes les espèces de requins, de tortues marines et de raies Mobula.

En 2018, nous avons créé Tainui ātea, un espace océanique protégé de 5 millions de Km², dont l'objectif est :

- la préservation des espèces et de la diversité génétique ;
- le maintien des fonctions écologiques ;
- et l'utilisation durable des ressources et des écosystèmes naturels.

Tainui ātea est l'héritière de plus de 70 ans d'histoire de mesures de protection.

70 ans que notre pays protège notamment l'ensemble des oiseaux polynésiens, organise une pêche traditionnelle et professionnelle, raisonnée et saisonnière, ou interdit l'accès à certaines parties du territoire pour en préserver la Nature.

Notre vision, Arutaimāreva a hinatau - l'environnement pour les 7 générations à venir - originale, pragmatique et inspirée de millénaires de savoir-faire traditionnels, vise à promouvoir une alternative au modèle de développement basé sur la seule croissance économique, en lui associant des objectifs d'amélioration du niveau et de la qualité de la vie, de réappropriation de concepts et de savoir-faire traditionnels et de création d'une solidarité entre les générations et entre les peuples.

Comme j'ai pu le décrire, nous faisons de notre mieux pour protéger et gérer de manière durable nos espèces et nos espaces. Mais tout cela ne suffit pas si, dans les eaux internationales, les techniques de pêche destructrices se poursuivent

Et nous réitérons à nouveau, ici, notre appel à la communauté internationale, afin de lutter fermement contre l'utilisations des Dispositif de Concentration de Poissons dérivants, et de bannir les techniques de pêches destructrices dans le Pacifique, tels que la senne tournante, les chaluts halieutiques et les filets dérivants.

Māuruuru de m'avoir écouté.